

L'info



Association issue de l'asbl
Aide aux Personnes Déplacées fondée par

Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix

ACTION DÉVELOPPEMENT - PARRAINAGES MONDIAUX

1^{ER} SEMESTRE 2016 - NUMERO 43

Périodique semestriel édité par l'ONG A.D.P.M., rue du Marché 33, 4500 Huy - Bur. dépôt : Liège X - P202139



*L'alphabétisation permet aux travailleuses domestiques
de songer à un avenir meilleur*

Crédit photo : Pilar Pineiro

SOMMAIRE

- Editorial
In memoriam - Andrée Wolper-Beaudry..... P.2
- Du nouveau à Huy P.4
- Des nouvelles du Rwanda P.4
A Kigali, notre travail en faveur d'une amélioration des conditions de vie
des jeunes travailleurs domestiques porte ses fruits !
- Agenda P.8
Balade estivale /barbecue - Le 28 aout à pailhe

L'info

EDITORIAL



IN MEMORIAM

Andrée WOLPER-BEAUDRY

On l'appelait familièrement Dédée. Toujours très active dans plusieurs associations créées par le Père Pire, dont la nôtre, elle allait avoir 87 ans. Et voici que, le 14 janvier au soir, alors qu'elle traversait la rue, juste en face de notre siège, une voiture l'a fauchée et ravie à notre affection. Le vide qu'elle laisse parmi nous est profond, car elle était le lien avec notre fondateur, ayant participé depuis le tout début à ses campagnes en faveur des réfugiés, en Europe et dans le monde, et ayant poursuivi fidèlement son œuvre après sa disparition en 1969. Dédée a donc donné à cette cause plus de 65 ans de sa vie, jusqu'à son dernier souffle. Et quelle personnalité riche, dotée d'un ensemble rare de qualités humaines : un respect inconditionnel de tout homme, une générosité sans frontières, une grande modestie, un courage à toute épreuve, une compassion active pour ceux qui souffrent. La connaître, c'était l'aimer !

Le décès de Dédée, qui fait de nous des orphelins, intervient à un moment très difficile de l'histoire d'ADPM, car nos bienfaiteurs fidèles ne sont pas éternels, mais difficiles à remplacer en ces temps de crise. Pourtant, le nombre de réfugiés de par le monde ne fait que croître, et les besoins sont donc immenses. Ce n'est pas le moment de laisser tomber les bras. Aussi restons-nous debout, décidés à faire ce qui est en notre pouvoir pour assurer la survie de l'héritage que nous lègue Dédée.

*Avec votre soutien, nous pouvons réussir.
Nous en avons grand besoin. Merci !*

ANDRÉ MOTTE
PRÉSIDENT

DU NOUVEAU À HUY ...

Forts du succès rencontré par son magasin de seconde main à Andenne (rue Paul Janson, 6), nous avons décidé de tenter l'aventure à Huy même, là où se trouve notre siège social.

C'est ainsi que le 12 avril dernier, la boutique solidaire Cap Sud a ouvert ses portes, rue Vierset Godin, n°4. On y trouve des vêtements de seconde main, enfants, dames et hommes mais également de nombreux livres à des prix très démocratiques. L'appel à bénévoles lancé dans la presse locale fut un succès : 8 nouvelles recrues sont venues rejoindre le noyau de bénévoles de départ permettant ainsi d'ouvrir quatre jours par semaine : mardi, jeudi et vendredi de 10h à 17h et mercredi de 9h à 17h. Nous en profitons pour les remercier toutes et tous pour leur disponibilité et leur dévouement envers notre association.

Si vous passez par Huy, n'hésitez pas à entrer dans notre boutique et à apporter les vêtements ou livres en bon état dont vous n'avez plus l'utilité mais qui peuvent encore faire le bonheur de nos clients.

Notez déjà que Cap Sud participera à la Braderie à Huy, les 23, 24 et 25 juin de 10 à 17h ainsi que le dimanche 26 juin de 13 à 18h.

*Pour toute information, un numéro de contact, le **085/61 35 20** ou par email à info@adpm.be*

DES NOUVELLES DU RWANDA ...

A KIGALI, NOTRE TRAVAIL EN FAVEUR D'UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES JEUNES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES PORTE SES FRUITS !

Ceux d'entre vous qui nous lisent régulièrement ou qui soutiennent notre action au Rwanda savent qu'ADPM a développé depuis plusieurs années déjà un programme d'alphabétisation et de formation professionnelle qualifiante pour des jeunes travailleurs domestiques à Kigali.

Nos deux antennes, à Kicukiro et Kimironko alphabétisent, annuellement, 150 à 200 jeunes, filles et garçons. Leurs points communs ? Ils sont orphelins d'un ou des deux parents, issus des régions rurales, pas

ou peu scolarisés (la plupart n'ont pas achevé le cycle primaire) et employés souvent sans contrat et pour un maigre salaire par des familles rwandaises de la capitale. Le travail domestique n'est pas régi par un code du travail spécifique au Rwanda. Les travailleurs n'ont donc aucune protection et sont soumis au bon vouloir de l'employeur quant aux salaires, aux horaires de travail, aux jours de congés,... ce qui laisse libre cours à nombre de dérives.

Depuis le lancement de notre programme en faveur des jeunes travailleurs domestiques et grâce au plaidoyer mené parallèlement en faveur d'une amélioration des conditions de vie de cette tranche de la population, les choses évoluent favorablement.

On a notamment pu observer, au fil des ans, une prise de conscience des Rwandais quant à cette problématique. Peu à peu, des employeurs ont accepté l'idée de libérer leurs employés quelques heures par jour pour leur permettre de suivre les cours d'alphabétisation ou une formation professionnelle. Chaque partie prenante y trouve son compte : le jeune reprend confiance en lui et peut envisager, avec un réel espoir, un autre avenir à moyen ou long terme ; l'employeur voit évoluer positivement le travail de son employé, au fur et à mesure des compétences et qualifications acquises.

Les médias commencent également à s'intéresser à cette question. Notre partenaire, le Cladho, un collectif qui rassemble 12 ligues et associations de défense des droits humains, a participé avec d'autres organisations locales, en mai dernier à une conférence de presse à Kigali. Devant 60 journalistes et le Directeur du Travail du Ministère rwandais des Services Sociaux et du Travail (Mifotra), Alexandre TWAHIRWA, les représentants des organisations présentes ont évoqué les questions des droits, dont le droit à une éducation de base, des travailleurs domestiques. Ils ont également plaidé pour une ratification par le gouvernement de la 189^{ème} Convention de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) qui prône la protection et la défense des Droits des Travailleurs Domestiques.

Au quotidien, avec nos partenaires, nous et vous faisons plus que mener un plaidoyer. Vous vous souvenez certainement de l'appel que nous avons lancé dans un de nos précédents numéros en faveur de quatre enfants travailleurs domestiques, inscrits à nos cours d'alphabétisation en 2014.



Ces quatre enfants avaient 11 et 12 ans. Le travail domestique s'était imposé à eux par nécessité et non par choix... Eux, ils rêvaient tout simplement de retourner à l'école primaire. Là où, selon nous aussi, était leur

place. Un rêve qui ne pouvait devenir réalité qu'avec l'appui financier d'une marraine ou d'un parrain. C'est chose faite depuis janvier 2015. Adrien, David, Jean de Dieu et Salomon viennent d'achever une année d'études primaires et ce, brillamment, puisqu'ils sont tous parmi les premiers élèves de leur classe. Preuve aussi que la formation en alphabétisation qu'ils ont suivie dans notre centre de Kicukiro est d'un très bon niveau, puisqu'ils ont pu réintégrer le circuit classique sans difficulté. **Une réussite dont nous sommes fiers et qui nous incite à poursuivre notre action, malgré le manque de financement.**



Notre centre de formation en arts culinaires situé dans le quartier de Kimironko, à Kigali, accueille quant à lui, pour sa seconde année de fonctionnement, une nouvelle promotion de 96 jeunes travailleurs domestiques. Ces 63 filles et 33 garçons ont entre 15 et 25 ans, mais la majorité est comprise entre 15 et 20 ans.

Les cours ont débuté en décembre 2015 et couvrent les matières suivantes : cuisine, restaurant (service salle), nutrition et français. La pratique a débuté en février 2016 par petits groupes, en alternance, vu l'espace restreint du Centre. La formation s'achèvera en octobre, après des stages pratiques dans des hôtels, restaurants ou services traiteurs de Kigali. Avec à la clé, pour beaucoup, un emploi mieux

rémunéré, si l'on se fie aux résultats obtenus par les lauréats de la première promotion arts culinaires 2015.



Une seconde réussite, dont nous sommes fiers également et qui démontre que notre projet répond non seulement à un réel besoin mais qu'il a un impact concret sur l'amélioration des conditions de vie de ces travailleurs domestiques.

Pour continuer, nous avons besoin de votre soutien...

Car si la formation en arts culinaires est financée pour 2016 à 50 % par le CNCD et à 50 % par les bénéficiaires d'Opus 8 géré par nos bénévoles « Amis Namurois d'ADPM », les coûts de nos deux antennes d'alphabétisation ainsi que du salaire de notre chargée de mission rwandaise Nadine Ingabire, sont entièrement à charge de notre association et des parrains du projet « Droits de l'enfant – Tujjike ».

Pour 2016, nous avons près de la moitié de la somme nécessaire mais il nous manque 9.000 euros pour clôturer notre budget.

Vous pouvez contribuer à la réussite de cette action de deux façons : en versant un don ou en devenant marraine / parrain projet droit de l'enfant/Tujjike (à partir de 5 euros par mois). Merci

IBAN : BE97 0001 8192 8449 BIC : BPOTBEB1

Vous pouvez aussi opter pour une troisième option : parrainer un enfant travailleur domestique pour lui permettre de retourner à l'école et non de travailler. Vous pouvez le faire seul ou à plusieurs pour rassembler les 25 euros mensuels nécessaires.

Contactez notre service « parrainages » au 085/61 35 20.

AGENDA

BALADE ESTIVALE /BARBECUE le 28 AOÛT à PAILHE

Venez nous rejoindre à Pailhe, un beau village du Condroz, le dimanche 28 août, pour clôturer en beauté, en famille ou entres amis, l'été 2016. Une dernière occasion de flâner (du moins nous l'espérons tous) sous le soleil, avant la rentrée scolaire et professionnelle en septembre.

Marcher, ce n'est pas pour vous ? Vous êtes les bienvenus pour prendre un verre avec nous, déguster une pâtisserie ou souper en soirée.

- Rendez-vous à la Salle communale de Pailhe à 13h30 pour un départ groupé à 14h00 avec un guide accompagnateur.
- Départ individuel entre 14h et 16h, parcours fléché
- Bar et petite restauration en permanence à la salle
- 18h00 Barbecue /

Inscription balade : 2 euros -

Repas : assiette barbecue (2 viandes et accompagnements)
13 euros (adulte) et 8 euros (enfant - 12 ans).

Réservation souhaitée (dès à présent si vous le désirez)
pour les repas : tél [085/61 35 20](tel:085613520) - email (info@adpm.be)

SIÈGE SOCIAL :

Rue du Marché, 33 – 4500 HUY

Tél. : 085/61 35 20

E-mail : info@adpm.be

Site : <http://www.adpm.be>

EDITEUR RESPONSABLE : PIERRE DANZAIN

NUMÉRO DE COMPTE :

C.C.P. : 000-1819284-49

IBAN : BE97 0001 8192 8449

BIC : BPOTBEB1

**Exonération fiscale pour tous les dons égaux
ou supérieurs à 40 Euros versés en une ou
plusieurs fois sur notre compte en Belgique.**